

**D'UNE
RIVE À
L'AUTRE**

DOSSIER

1 AN APRÈS L'OUVERTURE DU DEUXIÈME PONT

MOULINS ACTUS

**Un nettoyage efficace des avaloirs
pour une ville plus propre**

**Campagne contre le harcèlement
dans les écoles de Moulin**

MOULINS EN ACTION

**Lutte contre les dépôts sauvages
Création d'une bamboueraie
pour réduire les nuisances causées
par les étourneaux**

Faisons le point sur les pistes cyclables

Week-end dédié aux seniors

Les 27 et 28 septembre, les seniors moulinois ont pu profiter d'un week-end riche en animations. Le vendredi, plusieurs conférences étaient proposées sur l'importance de l'activité physique pour maintenir une bonne santé et qualité de vie. Le samedi, un forum les attendait avec des stands d'information ainsi que des activités et démonstrations sportives, telles que le billard, le vélo, le tir laser, le tir à l'arc, la sarbacane, la gym douce, la marche nordique, la self-défense, la danse, ainsi que des séances de sophrologie, de bien-être et de massage. Moulins, une ville toujours plus gréable pour nos séniors.



La Fête du verger partagé

Le samedi 28 septembre, la troisième édition de la fête du verger partagé a eu lieu avec un programme varié : quiz sur les arbres fruitiers, fabrication de smoothies, jeux en bois, chasse au trésor et création d'épouvantails. Le pressoir mobile du Bourbonnais a proposé un atelier de pressage de fruits, tandis que les Croqueurs de pommes ont réalisé une démonstration de l'entretien des vergers, en partenariat avec le service des espaces verts.

Créé en 2022, le verger partagé a été aménagé pour devenir un lieu de vie et d'échanges. Des pêchers, des pommiers, des poiriers, ainsi que des pruniers ont été plantés par des élèves des écoles moulinoises et par le service des espaces verts.



Le retour de la Grande Roue

Après le succès de l'année 2022, la Ville de Moulins a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois une grande roue sur la Place d'Allier. Du 4 octobre au 3 novembre, de nombreux visiteurs se sont rendus sur place pour prendre de la hauteur et admirer la vue imprenable sur la ville. Cet événement a offert à tous une occasion unique de découvrir Moulins sous un nouvel angle, tout en créant une ambiance festive et conviviale avant les fêtes de fin d'année.



La semaine Intercampus

L'intercampus entre les 7 établissements scolaires postbac était de retour la semaine du 14 au 18 octobre. L'IRFSS, l'IUT/l'INSPE d'Allier, le lycée Jean Monnet, le lycée agricole de Neuvy, le lycée Anna Rodier, IFI 03/l'IFAC et l'Epittec, se sont affrontés chaque soir sur des épreuves ludiques, culturelles et sportives. La semaine s'est terminée au Press Club pour la remise du bouclier par le **Maire et Président de Moulins Communauté, Pierre-André Périssol**, aux vainqueurs ex-aequo : le lycée Jean Monnet et le lycée agricole de Neuvy. Une occasion unique de créer du lien entre les étudiants de l'agglomération.



30^e édition du Festival Jean Carmet



Du 9 au 15 octobre, s'est déroulée la 30^e édition du Festival Jean Carmet à Moulins. **Le Maire, Pierre-André Périssol et Bernadette Martin, Adjointe à la culture**, étaient présents pour la cérémonie de clôture. Le prix du meilleur court métrage est attribué à Kaeper Cheeinski avec son film "Avec l'humanité qui convient" et à Aurore Engel dans la catégorie meilleur court métrage de la sélection jeune espoir, avec son film "En avant, en arrière".

Moulins a accueilli « Ville et Métiers d'art »



Moulins a accueilli l'association Ville et Métiers d'Art les 26 et 27 septembre.

Ville et Métiers d'Art est un réseau regroupant une centaine de collectivités autour d'un même objectif : favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception.

Ces deux journées ont été rythmées par l'assemblée générale, des conférences, et des visites de musées moulinois, tels que le Musée de la Visitation, le CNCS, et la Maison des Métiers d'Art et du Design.

C'est l'occasion de mettre en valeur le travail accompli par la Ville de Moulins, tout en mettant à l'honneur nos artisans et créateurs.

Le rendez-vous des initiatives durables



La 2^e édition du Rendez-vous des initiatives durables de Moulins Communauté s'est tenue les 4 et 5 octobre au Parc Moulins Expo. Pendant ces deux jours, un programme riche et varié a été proposé : conférences, animations, tables rondes et informations ! Plus de 30 acteurs du secteur de l'énergie, de la qualité de l'air, de la rénovation et de l'upcycling étaient présents pour informer les visiteurs et proposer des activités pour petits et grands. Une occasion pour **Mathieu Geffray, Adjoint au développement durable**, de souligner les actions menées par la Municipalité en faveur de la protection de notre environnement.

Nach au Théâtre de Moulins



Le vendredi 18 octobre, le Théâtre de Moulins a eu le plaisir d'accueillir Nach sur scène. De retour à l'automne 2023 avec son nouvel album, « Peau Neuve », l'artiste s'est dévoilée à travers des chansons plus personnelles. Après avoir enflammé La Cigale et avant de se produire à l'Olympia, Nach a su conquérir le cœur des Moulinois lors de cette soirée exceptionnelle, marquée par une belle proximité avec son public et des moments intimes en chanson.



centre national du costume et de la scène



Planète(s) Decouflé



EXPOSITION EN PARTENARIAT AVEC



EXPOSITION JUSQU'AU 5 JANVIER 2025

MOULINS / CNCS.FR / 04 70 20 76 20

COSTUME DE PHILIPPE GUILLOTET POUR LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER ALBERTVILLE 1992.
SOUS LA DIRECTION ARTISTIQUE DE PHILIPPE DECOUFLÉ COLL. CNCS DÉPÔT DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE PHOTO © CNCS / FERNANDES GONÇALVES / ACADEMIE PARIS.

SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Du côté de la jeunesse



- Campagne contre le harcèlement dans les écoles de Moulins
- Un nettoyage efficace des avaloirs pour une ville plus propre
- Le prochain carnaval se prépare !
- Moulins, ville touristique

10 MOULINS, LE DOSSIER

1 an après son ouverture, faisons le point sur le deuxième pont



14 MOULINS EN ACTION

- Réhabilitation du quartier des Gâteaux



- Lutte contre les dépôts sauvages
- Création d'une bamboueraie pour réduire les nuisances causées par les étourneaux

17 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Nouveau règlement des aides sociales
- Connaissez-vous les programmes d'activités du pôle petite enfance ?
- Bilan sur le Salon des Familles

18 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

19 NOS COUPS DE CŒUR

- Bibliothèque
- Cinéma
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL
Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Chères Moulinoises, chers Moulinois,

Je souhaite évoquer les nombreuses animations durant le mois d'octobre, elles ont été une source de joie tant pour nos plus jeunes habitants que pour nos aînés. Nous avons pu observer, de nombreux moments de convivialité et de partage autour de diverses initiatives au bénéfice du bien-être de nos habitants.

Je pense notamment à la 7^e édition du salon des familles, qui, cette année, a développé le thème suivant : « Ensemble, on bouge », en écho à l'actualité sportive de l'année 2024. Les retours ont été plus que positifs.

De plus, vous avez eu l'occasion de profiter du Festival Jean Carmet, véritable symbole de l'effervescence culturelle de notre ville, une édition anniversaire qui vous a fait découvrir, entre autres, en avant-première, des films d'exception grâce aux talents de comédiens talentueux.

D'autre part, il y a un an le 18 novembre, nous étions rassemblés pour inaugurer le 2^e pont sur l'Allier. Un moment de joie qui est venu clore de nombreux mois de travaux et des années de travail pour voir aboutir un projet d'ampleur conséquente pour notre territoire.

Depuis, les habitants ont appris à l'apprivoiser, et les impacts positifs sont nombreux :

- Fin des embouteillages aux heures de pointe
- Développement des mobilités douces, avec de nombreux cyclistes et piétons
- Déplacement facilité pour les secours entre les deux rives.

Nous n'entendons plus les experts autoproclamés des réseaux sociaux qui juraient que le 2^e pont serait un échec. Certains prétendaient même qu'il ne devait pas être réalisé...

Aujourd'hui, notre 2^e pont est parfaitement implanté sur notre territoire et dans les habitudes des Moulinois et Moulinoises. Il simplifie la vie de beaucoup et amplifie le développement de notre territoire.

Nous pouvons être fiers collectivement de cette réussite. Quand nous sommes rassemblés, notre territoire réussit.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Du côté de la jeunesse

La Ville de Moulins place la jeunesse au cœur de son action en offrant aux jeunes Moulinois des opportunités de participation citoyenne et de soutien à leurs projets. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et le programme Moulins Permis Jeune (MPJ) en sont des exemples concrets, permettant à la jeunesse locale de s'engager activement et de bénéficier d'un accompagnement vers l'autonomie. Retour sur les dernières actualités de ces initiatives.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Le 7 juin dernier, le CMJ a pris part à sa toute première assemblée plénière. Lors de cette séance, chaque jeune conseiller a eu l'opportunité de s'exprimer librement sur ses aspirations ainsi que sur les projets qu'il souhaiterait mener à bien. À l'issue de cette assemblée, Hélyla Alkan et Mehdi Fsahi ont été élus co-présidents du CMJ.

Le 13 septembre, les jeunes conseillers se sont de nouveau réunis, cette fois dans la salle du conseil de la Mairie, à l'occasion de leur deuxième assemblée plénière. Au cours de cette rencontre, les co-présidents ont présenté les grandes lignes des projets à venir, tandis que les agents du Service Jeunesse ont profité de l'occasion pour rappeler certaines informations essentielles concernant le rôle et les responsabilités des jeunes conseillers.

Lors de cette séance, trois commissions thématiques ont été constituées : solidarité et engagement, sport et loisirs, ainsi que culture et événementiel. Ces groupes de travail ont permis aux jeunes élus de commencer à échanger et à structurer leurs premières idées de projets, qui seront approfondies et finalisées lors des prochaines réunions de commission.



Hélyla Pagnon, conseillère municipale déléguée au CMJ :

« Ces jeunes Moulinois représentent la commune et jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne de leurs camarades. Je ressens une grande fierté pour notre jeunesse moulinoise, pleine de convictions et d'engagements, prête à concrétiser des projets ambitieux et à transmettre un message collectif fort à travers ses actions. »

Moulins Permis Jeune (MPJ)

Depuis 2008, chaque année, la Ville de Moulins finance le permis de conduire à hauteur de 700 € pour de nombreux jeunes Moulinois. Ce coup de pouce est soumis à plusieurs conditions : le jeune doit être âgé de 16 à 25 ans (non révolus) et résider à Moulins depuis au moins deux ans à compter du 1^{er} janvier de l'année de la demande.

En contrepartie de cette aide municipale, plafonnée à 700 €, les bénéficiaires doivent réaliser 60 heures de bénévolat au sein d'une association. Chaque demande est examinée par un jury qui évalue la motivation et le projet de bénévolat proposé. Une fois l'aide accordée, le jeune bénéficiaire dispose de deux ans pour réussir l'examen du code de la route et de six mois pour effectuer ses heures de bénévolat.

La troisième commission de l'année du programme Moulins Permis Jeune s'est tenue le 18 septembre, et huit candidats se sont présentés devant le jury. Depuis le début de l'année 2024, 13 dossiers MPJ ont été financés par la Ville de Moulins.



Pour toute information, vous pouvez contacter le Service Jeunesse au 04 70 48 51 92.

Structure Information Jeunesse (SIJ)



Rencontre avec les jeunes

Lors de la pause méridienne, le Maire s'est rendu à l'Espace Jeunes pour saluer et échanger avec les jeunes présents. À cette occasion, il a également rencontré Héline Alkan, co-présidente du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), avec qui il a pu discuter des projets en cours et des initiatives portées par les jeunes élus. Cette visite a été l'occasion de souligner l'importance des actions menées en faveur de la jeunesse locale.

Bilan des actions menées par le SIJ cet été

L'initiative lancée par la Structure Information Jeunesse (SIJ) pour aider les étudiants et lycéens à trouver un logement a rencontré un véritable succès. En effet, lors du Forum du Logement, 51 logements vacants ont été proposés, et 35 d'entre eux ont été rapidement loués par des jeunes. Cette opération a permis à de nombreux étudiants de trouver un logement adapté à leurs besoins. En outre, 12 jeunes ont pu se voir attribuer une chambre pour le week-end, répondant ainsi à une demande croissante de solutions d'hébergement temporaire.

Grâce à cette démarche, la SIJ contribue activement à améliorer les conditions de vie des jeunes en facilitant leur accès à un logement, un enjeu crucial pour leur réussite scolaire et personnelle. Nous tenons également à remercier chaleureusement les familles moulines qui s'impliquent dans cette initiative. **Si vous souhaitez, vous aussi, accueillir des jeunes lors de stages ou pour une période déterminée, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la SIJ, au 04 70 48 50 42.**

Engaj' : œuvre numérique sur « Mon année olympique »

Le dispositif ENGAI', initié par le Service Jeunesse, offre aux jeunes âgés de 14 à 17 ans des ateliers, favorisant ainsi la découverte de nouveaux environnements et la mixité sociale. Ce programme vise à créer des échanges enrichissants entre les participants, tout en les immergeant dans des expériences diverses.

À l'occasion d'un événement aussi emblématique que les Jeux Olympiques de Paris 2024, ENGAI' a élaboré un projet captivant intitulé « *Mon Année Olympique* ». Ce projet s'inspire des valeurs essentielles des Jeux Olympiques et invite les jeunes à vivre une aventure extraordinaire.

À travers une série d'activités et d'événements, les participants ont eu l'opportunité de découvrir différentes disciplines sportives liées aux Jeux Olympiques. L'un des ateliers a été consacré à la création d'une œuvre numérique illustrant les valeurs du sport et de l'esprit olympique.

Durant trois jours, les samedis 23 mars, 30 mars et 25 mai, et grâce à des échanges à distance, huit jeunes ont travaillé, avec l'artiste Jean-Marc Païta, sur une création collective. Le résultat, une œuvre imprimée en subgraphie intitulée « *Ensemble Avançons* », a récemment été livrée à l'Espace Jeunes pour le plaisir de tous. Cette œuvre, riche en messages choisis par les participants, sera à découvrir sur place ou lors de prochaines expositions.

Ainsi, ENGAI' permet aux jeunes de s'impliquer activement dans des projets créatifs tout en se familiarisant avec les valeurs fondamentales des Jeux Olympiques.



Campagne contre le harcèlement dans les écoles de Moulines

Le précédent Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a travaillé sur un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur : la lutte contre le harcèlement scolaire. Pour concrétiser ce projet, neuf jeunes conseillers ont collaboré pendant neuf mois avec l'artiste montluçonnais Jean-Marc Païta pour créer une œuvre numérique. Lors de la célébration des un an du CMJ, en juin 2023, cette œuvre a été officiellement dévoilée, marquant le début de leur engagement dans cette cause importante.



Le 9 novembre, étant la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, des règles floquées à l'effigie de l'œuvre vont être distribuées dans les écoles de Moulines, courant novembre, dans le cadre d'une initiative visant à sensibiliser les élèves à ce problème et à venir en aide aux enfants en difficulté. Pour cette distribution, des jeunes membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), accompagnés par le service jeunesse de la Ville, se sont rendus dans les écoles afin de sensibiliser les élèves de manière directe et d'expliquer l'importance de la lutte contre le harcèlement.

Les règles distribuées portent un message puissant et contiennent des informations essentielles. Sur ces règles de 15 cm figurent des éléments de l'œuvre numérique réalisée par les jeunes, les logos du CMJ et de la Ville de Moulines, ainsi que les numéros d'assistance (**3018 et 3020**). Chaque règle est également légendée avec une phrase inspirante : "Le harcèlement, c'est parce qu'on en parle qu'on est plus fort !". Ce message a pour objectif de rappeler aux élèves qu'il est important de s'exprimer et de demander de l'aide pour lutter efficacement contre le harcèlement scolaire.

Un nettoyage efficace des avaloirs pour une ville plus propre

Pour la première fois, le service propreté de la Ville de Moulines innove en utilisant une machine spéciale pour assurer le nettoyage des avaloirs* et des grilles de puits. Cette initiative vise à optimiser l'entretien des 2 000 avaloirs de la commune, répartis sur un périmètre de 70 km.



Jusqu'à présent, le nettoyage de ces dispositifs reposait sur le travail manuel des agents du service propreté. Malgré leur dévouement, cette tâche, particulièrement ardue, demandait beaucoup de temps et d'efforts, notamment pour traiter les feuilles, sédiments et autres débris qui s'accumulent rapidement. Avec l'arrivée de cette machine, le nettoyage gagne désormais en efficacité et en rapidité.

La machine opère du lundi au vendredi depuis fin septembre et jusqu'à fin novembre, afin de nettoyer progressivement l'ensemble des avaloirs de la ville. L'objectif est de garantir le bon fonctionnement des systèmes de drainage, réduisant ainsi les risques d'inondation en cas de fortes pluies. En effet, un avaloir obstrué empêche l'eau de s'écouler correctement, provoquant des flaques qui dégradent la voirie et représentent un danger pour la circulation. Grâce à cette technologie, l'entretien des avaloirs est désormais plus efficace, contribuant à une ville plus sûre et plus propre.



Dominique Legrand, Adjointe à la propreté et à l'urbanisme :

« La Ville de Moulines montre ainsi son engagement à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Cette modernisation des pratiques urbaines est essentielle pour assurer la pérennité des infrastructures et garantir un espace public de qualité, propre et bien entretenu. Avec cette nouvelle approche, la Municipalité continue de placer l'efficacité et le bien-être de ses citoyens au cœur de ses priorités, démontrant que des innovations, même dans les tâches quotidiennes comme le nettoyage des avaloirs, peuvent avoir un impact significatif sur le confort et la sécurité de tous. »

* Avaloir : Ouverture le long d'un trottoir servant à évacuer les eaux de ruissellement vers l'égout.

Le prochain carnaval se prépare !

Le carnaval 2025 approche à grands pas, et nous lançons un appel à candidatures pour les associations qui souhaitent participer à cet événement festif et incontournable ! Le grand défilé aura lieu le dimanche 6 avril, et c'est le moment idéal pour commencer à préparer votre char.

La Ville de Moulins, en partenariat avec l'association Mouv'03, prépare activement le prochain carnaval. Chaque année, de nombreuses associations locales se mobilisent pour faire de cet événement un succès, en défilant dans les rues avec des chars colorés et créatifs. C'est une excellente occasion de mettre en valeur votre association et de contribuer à la convivialité de la ville. Pourquoi ne pas vous joindre à nous ?

Si vous êtes une association intéressée par la création d'un char et par la participation au défilé, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant. Toute participation est la bienvenue pour faire de cette journée un moment inoubliable.



Pour plus d'informations, contactez la Maison des Associations au 04 70 48 51 38 ou rendez-vous directement sur place, impasse Dieudonné Costes à Moulins, ou contactez Mouv'03 au 06 23 13 58 72.

Moulins, ville touristique

La ville de Moulins et le territoire de Moulins Communauté continuent d'attirer de nombreux touristes, renforçant ainsi l'attractivité de la région. Avec son riche patrimoine culturel et ses multiples activités, Moulins se positionne comme une destination de choix. L'Office de Tourisme a dressé un premier bilan de l'été 2024, qui met en lumière les profils des visiteurs et leurs centres d'intérêt.

Selon les données recueillies, **90 %** des touristes ayant visité la ville de Moulins et ses alentours sont français, tandis que **10 % sont étrangers**, principalement venus de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne. Parmi les touristes français, **48 %** proviennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes, suivis par ceux d'Île-de-France. Les mois de juin et septembre accueillent principalement une clientèle senior, attirée par la découverte du patrimoine local. En revanche, les mois de juillet et août voient arriver des familles en quête d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

La fréquentation touristique entre juin et septembre 2024 a connu une légère baisse de 1 % par rapport à l'année précédente, les prestataires (commerces, restaurants, musées...) attribuent cela à plusieurs facteurs : **l'inflation (55 %), les annulations de séjours de dernière minute (47 %), les Jeux Olympiques et la météo (45 %)**. Cependant, les retours restent positifs pour beaucoup d'acteurs locaux. **La fidélité des visiteurs (62 %) et l'attractivité de la région (32 %)** témoignent de la force touristique du territoire. De plus, 70 % des prestataires estiment avoir connu une bonne fréquentation durant les mois de juillet et août.

Les visiteurs s'intéressent principalement au patrimoine, aux activités, aux loisirs et aux événements. Parmi les sites les plus demandés, le Centre National du Costume de Scène (CNCS), la Maison Mantin et le Street-Art City de Lurcy-Lévis figurent en tête des préférences, confirmant l'intérêt croissant pour le patrimoine culturel et les offres uniques du territoire.

Ce bilan reste prometteur et souligne l'attrait de Moulins pour un tourisme diversifié, contribuant à la dynamique positive de la ville et du territoire.

Moulins par 
Les ambassadeurs de Moulins et sa région

**Et si vous deveniez
AMBASSADEUR
« Moulins par cœur » ?**

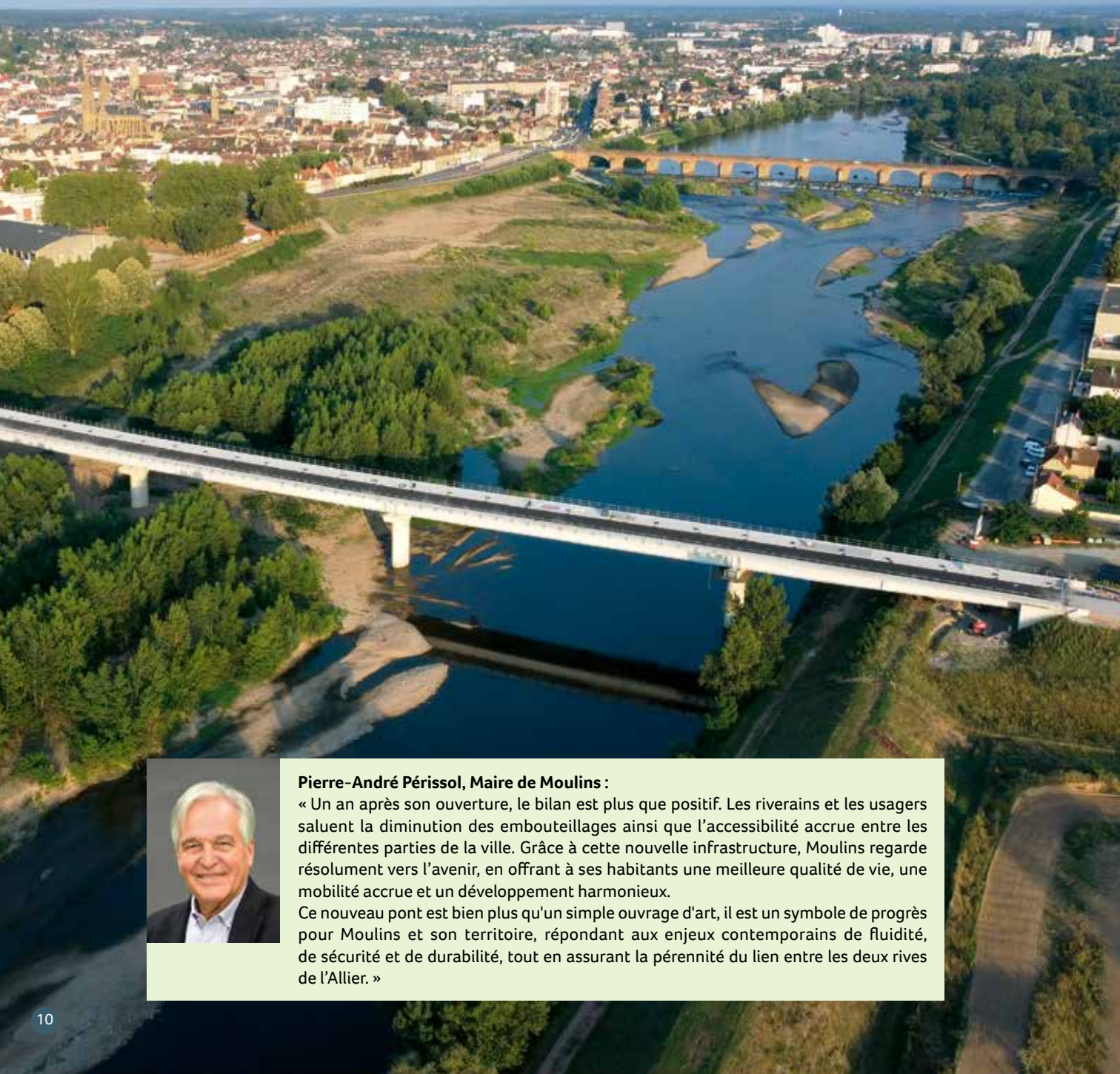
Être ambassadeur de Moulins et sa région, c'est représenter fièrement votre territoire et partager votre passion pour la ville et ses alentours. En tant qu'ambassadeur, vous contribuez à promouvoir Moulins en partageant photos, publications, avis et expériences auprès de vos réseaux personnels et professionnels.

En rejoignant ce réseau d'ambassadeurs, vous recevrez régulièrement des informations exclusives sur les événements, actualités et chiffres clés du tourisme local. Vous aurez également l'opportunité de participer à 3 ou 4 rencontres annuelles organisées par l'Office de Tourisme, pour échanger et découvrir encore plus sur votre région.

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'Office de Tourisme de Moulins ou à la Maison de la Rivière Allier.

1 AN APRÈS SON OUVERTURE

Faisons le point sur les pistes cyclables



Pierre-André Périssol, Maire de Moulin :

« Un an après son ouverture, le bilan est plus que positif. Les riverains et les usagers saluent la diminution des embouteillages ainsi que l'accessibilité accrue entre les différentes parties de la ville. Grâce à cette nouvelle infrastructure, Moulin regarde résolument vers l'avenir, en offrant à ses habitants une meilleure qualité de vie, une mobilité accrue et un développement harmonieux.

Ce nouveau pont est bien plus qu'un simple ouvrage d'art, il est un symbole de progrès pour Moulin et son territoire, répondant aux enjeux contemporains de fluidité, de sécurité et de durabilité, tout en assurant la pérennité du lien entre les deux rives de l'Allier. »



Les pistes cyclables sur le deuxième pont et sur le pont Régemortes

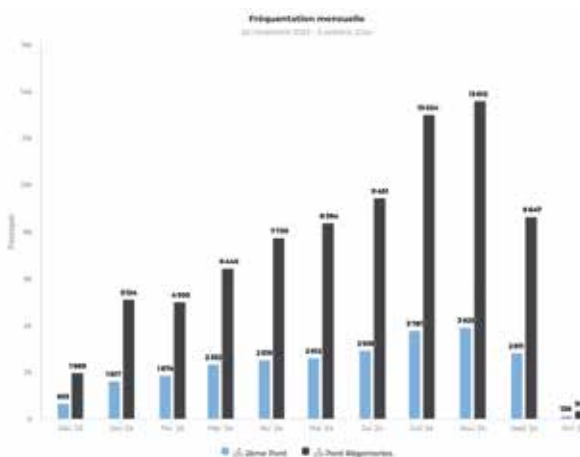
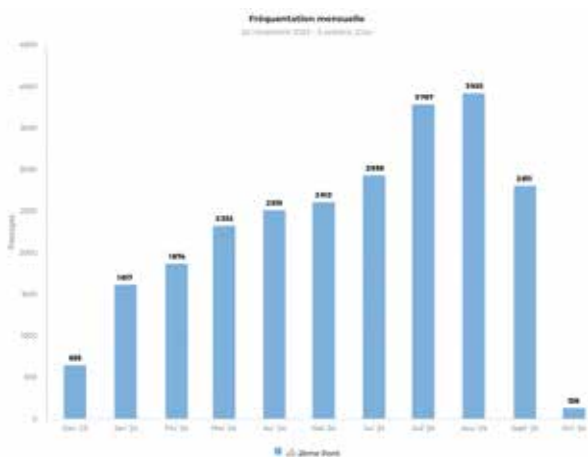
Depuis son ouverture en novembre 2023, le deuxième pont de Moulins a rencontré un franc succès, notamment grâce à ses pistes cyclables. La fréquentation n'a cessé d'augmenter, passant de 655 passages en décembre 2023 à un pic de 3 925 passages en août 2024, signe indéniable de son utilité.

L'intégration de pistes cyclables sécurisées a grandement contribué à cette hausse, en encourageant les résidents à opter pour le vélo comme mode de transport, particulièrement durant la saison estivale. Les mois de juillet et août ont été les plus fréquentés, avec plus de 6 700 passages sur le second pont, démontrant l'attrait de cette infrastructure pour les trajets de loisirs et touristiques.

L'ouverture de ce deuxième pont crée une dynamique intéressante aux côtés du pont Régemortes, qui demeure également très fréquenté. En effet, ce dernier reste la voie principale, atteignant 13 612 passages en août 2024. Les données de fréquentation des deux ponts montrent une adoption croissante des modes de transport doux par les habitants.

L'ouverture du deuxième pont a non seulement permis de répartir le trafic entre les deux infrastructures, mais a aussi offert une nouvelle offre particulièrement adaptée aux cyclistes. Ensemble, ces ponts contribuent à faire de Moulins et son territoire une ville plus agréable à vivre, en encourageant des modes de transport respectueux de l'environnement.

En conclusion, près de 25 000 vélos ont traversé le deuxième pont en 2024, soit une moyenne de 89 passages par jour. L'utilisation quotidienne du pont en fait une alternative attrayante et accessible pour les cyclistes, contribuant ainsi à la réduction du trafic motorisé et à l'amélioration de la qualité de vie à Moulins.





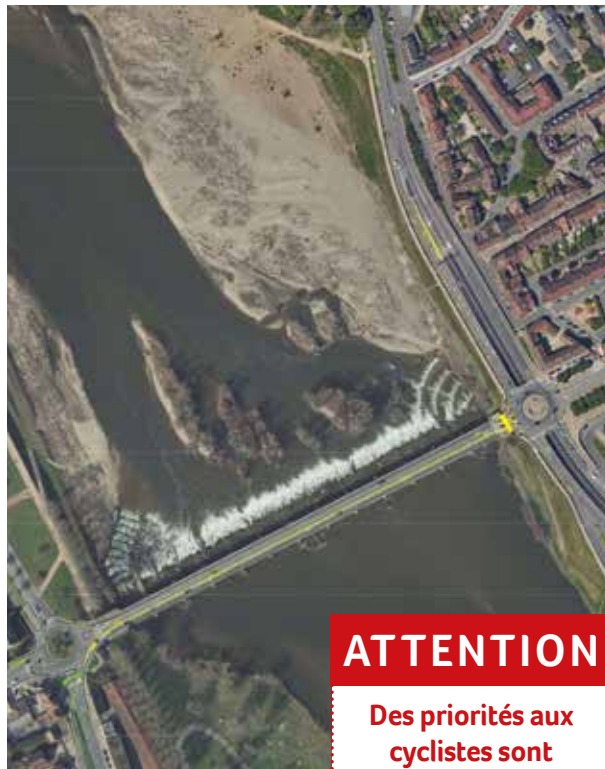
Matérialisation de la piste cyclable sur le pont Régemortes

Le 20 novembre 2023, à la suite de l'ouverture du deuxième pont à la circulation, une phase test de voie cyclable a été mise en place sur le pont Régemortes.

Pour rappel, le 15 janvier 2020, lors de la déclaration d'utilité publique du deuxième pont, Moulins Communauté s'est engagé à développer un schéma cyclable ambitieux. L'objectif est de favoriser l'utilisation du vélo en connectant les différentes voies cyclables de la ville, et de créer une liaison avec la Via Allier, axe cyclable de grande importance pour les déplacements doux.

Cette nouvelle piste cyclable bidirectionnelle débute Rue Félix Mathé, en continuité avec la piste existante située entre l'Allier et les complexes sportifs. Elle se prolonge jusqu'au rond-point du pont Régemortes. Pour permettre cette extension, la deuxième voie routière d'entrée à Moulins sur le pont Régemortes a été supprimée, et transformée en une voie exclusivement dédiée aux vélos, située sur le côté amont de la rivière.

Après une phase de test d'un an, les résultats ont été jugés positifs. Moulins Communauté a donc décidé de pérenniser cette voie cyclable en la rendant définitive. La piste sera prochainement matérialisée de façon durable, avec l'installation de bordures adaptées pour renforcer la sécurité des cyclistes. Cette décision reflète la volonté de la collectivité de continuer à promouvoir la mobilité douce et d'améliorer les infrastructures cyclables dans l'agglomération, rendant ainsi Moulins plus accessible et écologique.



ATTENTION

Des priorités aux cyclistes sont mises en place dans les giratoires, restez toujours vigilants.



QUELQUES CHIFFRES



455 m
de longueur totale

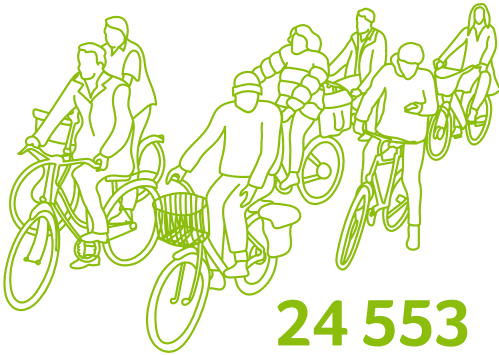
2 nouveaux
carrefours giratoires

2021 début des travaux

4 phases
de travaux

32 mois
de travaux
au total

2023 fin des travaux



24 553
passages total de vélos sur le deuxième pont sur
l'année 2024



7 000 passages de véhicules en
moyenne par jour sur le deuxième pont

89 passages de vélos par jour,
en moyenne, sur le deuxième pont



2 passes à poissons
créent en rive gauche
et droite



111
arbres plantés
en rive droite

35
arbres plantés sur le
parking de l'Ovive

104
arbres plantés
en rive gauche

Et de nombreuses plantations annexes



FINANCEMENTS

4 co-financeurs
ont contribué à cette opération d'envergure :

- La Ville de Moulins
- Moulins Communauté
- Le Département de l'Allier
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Réhabilitation du quartier des Gâteaux

En 2019, Evoléa a entrepris des travaux majeurs sur la résidence Les Gâteaux à Moulins, incluant une réhabilitation thermique ainsi qu'une modification du système de production d'eau chaude et de chauffage.



Avant



Après

Construite au début des années 1960, la résidence Les Gâteaux est un ensemble immobilier composé de 7 bâtiments regroupant 300 logements. Bien qu'une première réhabilitation importante ait été réalisée en 1991, les performances énergétiques et l'esthétique globale de la résidence nécessitaient de nouvelles améliorations pour répondre aux normes actuelles et aux attentes des résidents.

Les 7 bâtiments ont ainsi bénéficié d'une réhabilitation visant deux objectifs principaux :

- **Amélioration énergétique** : isolation thermique par l'extérieur et installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC), permettant de réduire de moitié la consommation d'énergie des logements.
- **Embellissement des parties communes** : remplacement des portes des halls, mise en place d'un contrôle d'accès sécurisé, et rafraîchissement des paliers avec une nouvelle peinture.

Les espaces extérieurs de la résidence ont également été réaménagés : création de nouvelles aires de collecte des déchets, réfection des enrobés, replantation des espaces verts et renouvellement du mobilier urbain pour améliorer la qualité de vie des résidents.

Ces travaux, qui ont mobilisé plus de 80 % d'entreprises locales, représentent un investissement total de plus de 9 millions d'euros, subventionnés par le FEDER avec 900 000 € et le Département de l'Allier avec 750 000 €. Ils illustrent l'engagement d'Evoléa en faveur de l'amélioration des conditions de vie tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Lutte contre les dépôts sauvages

La Ville de Moulins lance une campagne de communication pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures ménagères. Trop souvent, des déchets sont laissés en dehors des horaires prévus, causant des nuisances visuelles et des problèmes d'hygiène pour tous.

Afin de maintenir la propreté de notre commune, il est essentiel de respecter deux règles simples pour la présentation des sacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables à la collecte :

- **Connaître le jour de collecte de votre rue**
- **Sortir les sacs aux bons horaires :**

la veille du jour de collecte après 19h, ou le jour même avant 6h.

En respectant ces règles, nous contribuons tous à un cadre de vie plus propre et agréable. Ensemble, agissons pour la propreté de notre ville !



POUR VÉRIFIER LES JOURS DE COLLECTE DANS VOTRE RUE

Rendez-vous sur www.sictomnordallier.fr puis dans la rubrique « La collecte des déchets » et cliquer sur le lien « Les déchets ma commune » ou en scannant le QR Code :



Si vous constatez des dépôts sauvages, nous vous invitons à les signaler à la Police Municipale au 04 70 48 50 03. Tout abandon de déchets sur la voie publique en dehors des horaires est passible d'une amende forfaitaire de 4^e classe, s'élevant à 135 €.



Dominique Legrand, Adjointe à la propreté et à l'urbanisme :

« Je constate avec regret que certaines poubelles sont laissées sur les trottoirs en dehors des jours et heures de collecte. Ce comportement est inacceptable et nuit non seulement à l'esthétique de nos rues, mais impacte également notre cadre de vie quotidien. Il est impératif que nous respections les règles pour garantir un environnement sain et agréable pour tous. Des trottoirs encombrés de poubelles rendent nos rues moins accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les familles avec enfants. Ce manque de civisme doit cesser. »

Création d'une bamboueraie pour réduire les nuisances causées par les étourneaux

Cet automne, la Ville de Moulins met en œuvre un projet ambitieux et écologique : la création d'une bamboueraie pour réduire les nuisances causées par les étourneaux. Ces oiseaux migrateurs, présents depuis de nombreuses années, perturbent la tranquillité des habitants des quartiers sud avec leurs bruits, leurs odeurs et leurs déjections.



Pour répondre à ce problème de manière respectueuse de l'environnement, la Municipalité aménagera une zone verte constituée de bambous près de la plaine des Champins. L'objectif est de créer un habitat attractif pour les étourneaux qui préféreront nicher dans le feuillage dense des bambous plutôt que dans les arbres situés en zone résidentielle. Il est important de noter que pour ce projet il faudra faire preuve de patience pour déloger les étourneaux, qui reviennent chaque année, mais aussi pour que la bamboueraie atteigne sa pleine maturité.

Ce projet fait partie d'une série d'actions coordonnées : en complément de la bamboueraie, des effarouchements seront poursuivis pour déloger les oiseaux indésirables, tandis que des haut-parleurs, mis en place par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), diffuseront des sons visant à attirer les volatiles vers leur nouvel habitat.

La variété de bambous pour cette bamboueraie pourrait inclure différentes espèces de *Fargesia* (*Fargesia angustissima*, *yunnanensis*, *papyrifera*). Ces espèces non-traçantes, originaires des montagnes de Chine centrale, sont reconnues pour leur résistance et leur adaptation au climat européen. À maturité, ces bambous atteindront une hauteur comprise entre 3 et 7 mètres, créant ainsi un abri naturel propice aux oiseaux. Cependant, la patience sera de mise, car il faudra plusieurs années pour que les bambous poussent suffisamment afin d'attirer tous les étourneaux.

Avec ce projet, la Ville de Moulins démontre son engagement à trouver des solutions durables, respectueuses de la biodiversité, pour améliorer le quotidien de ses résidents tout en œuvrant pour la préservation de l'écosystème local.

Le coût estimé de ce projet est d'environ 15 000 euros.



Mathieu Geffray, Adjoint au développement durable et à la transition écologique :

« En développant cet habitat pour les étourneaux, nous visons à les détourner de nos quartiers vers ces nouvelles plantations. Ce projet souligne notre détermination à adopter des approches écologiques qui favorisent le bien-être de nos habitants tout en préservant notre environnement. »



Bilan sur le Salon des Familles

La 7^e édition du Salon des Familles s'est tenue le 5 octobre dernier à l'Espace Villars, rassemblant plus de 850 participants, enfants comme adultes, sous le thème « Ensemble, on bouge » ! Cet événement phare, organisé par le CCAS et la Ville de Moulins, a réuni plus de 35 partenaires pour offrir à la population une journée conviviale et riche en découvertes.

Les visiteurs ont ainsi pu (re)découvrir un large éventail de structures et d'associations locales, proposant diverses activités et actions dédiées aux enfants et à leurs familles. Que ce soit à travers des animations ou des activités, ce rendez-vous familial a su conquérir petits et grands, en renforçant les liens au sein de la communauté.

Avec une fréquentation en hausse chaque année, le Salon des Familles s'impose comme un incontournable de la vie moulinoise, offrant une occasion précieuse de mieux connaître les services et initiatives locales, tout en favorisant les moments d'échange et de partage entre générations.



Nouveau règlement des aides sociales

Dans le cadre de ses compétences, le CCAS de Moulines peut intervenir au bénéfice des habitants de la commune, notamment par le biais de prestations ponctuelles pour répondre à des situations d'urgence (déménagement, restauration scolaire, etc.). Ces prestations peuvent faire l'objet d'une aide sociale facultative.



Pour mieux répondre aux besoins de la population, le CCAS de Moulines a décidé de faire évoluer son règlement d'aides sociales facultatives, qui sera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2024.

Fruit d'un travail de réflexion et de concertation, incluant

la sollicitation des acteurs concernés, ce règlement introduit un nouveau mode de calcul plus concret pour l'attribution des aides. À partir de maintenant, le calcul s'appuiera sur le reste à vivre mensuel, avec un barème élaboré en cohérence avec les dispositifs préexistants sur le territoire.

De plus, pour répondre aux difficultés financières croissantes des étudiants, une nouvelle aide facultative a été créée. Cette aide est destinée à tout étudiant résidant à Moulines et inscrit dans une formation reconnue au niveau national sur les communes de Moulines, Yzeure, Avernay ou Neuvy (sous réserve d'autres conditions).

Cécile de Breuvand, Adjointe à la solidarité et Vice-présidente du CCAS :

« Je suis particulièrement fière de l'engagement du CCAS envers nos étudiants. Nous savons que la vie étudiante peut être parsemée de défis financiers, et il est de notre devoir d'accompagner ceux qui en ont besoin. Avec l'introduction de cette nouvelle aide sociale facultative, nous souhaitons faire en sorte que chaque étudiant puisse poursuivre ses études dans de meilleures conditions, sans que des préoccupations financières viennent entraver leur réussite. Cette initiative témoigne de notre volonté de bâtir une société plus solidaire et inclusive. »



Pour toute demande d'information ou pour prendre rendez-vous avec les travailleurs sociaux, veuillez contacter le CCAS de Moulines, soit sur place au 1/3 rue Berthelot, 03000 Moulines, soit par téléphone au 04 70 48 51 47.

Connaissez-vous les programmes d'activités du pôle petite enfance ?

En cette fin d'année 2024, le pôle petite enfance continue de renforcer les liens familiaux en proposant des ateliers participatifs qui rassemblent parents et enfants. Ces ateliers sont bien plus que de simples activités : ils permettent de passer du temps ensemble, de se découvrir, et de créer des souvenirs partagés autour de moments privilégiés. Les familles retrouvent tous les deux mois un programme renouvelé pour découvrir de nouvelles thématiques.



Que ce soit à travers des activités d'éveil musical, des sorties au Centre National du Costume de Scène, des visites à la médiathèque, des ateliers manuels ou de cuisine, chaque atelier est conçu pour renforcer les liens non seulement entre parents et enfants, mais aussi entre les familles elles-mêmes. Ces moments permettent aux parents, d'échanger autour de leurs expériences, et permettent aux enfants de rencontrer d'autres camarades dans un cadre bienveillant et stimulant.

Les ateliers se tiennent les vendredis matin en novembre et décembre. Ils sont entièrement gratuits et accessibles sur inscription, même à la dernière minute dans la limite des places disponibles.

Les programmes complets du Relais Petite Enfance (RPE) et d'Action de Soutien et d'Accompagnement à la Parentalité (ASAP) sont disponibles sur le site de la Ville et sur les réseaux sociaux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : Vous pouvez joindre le Pôle Petite Enfance au 04 70 34 12 81 ou au 06 85 68 47 40 ou par mail à petiteenfance.ccas@ville-moulines.fr.

OPPOSITIONS

MOULINS, VILLE ACCESSIBLE ?

L'accessibilité permet d'assurer l'inclusion des personnes à mobilité réduite (PMR) en améliorant leur quotidien. Des avancées concernant les espaces publics, le transport collectif et les bâtiments ont vu le jour. Mais de nombreuses insuffisances demeurent. Malgré les obligations légales de 2005, aucune stratégie globale et ambitieuse pour les PMR n'est affichée par la majorité.

Pour rappel, en 2019, Moulins était classée avant-dernière parmi les villes analysées, en ce qui concerne l'accessibilité. Depuis, aucun diagnostic global et aucun réel suivi n'ont été réalisés. Comment peut-on, en 2024, se passer d'un plan global d'accessibilité objectif, indiquant priorités et moyens financiers à allouer pour améliorer les infrastructures ?

L'état des trottoirs illustre parfaitement le retard accumulé : dégradés, souvent non abaissés, inégaux et parsemés d'obstacles, ils rendent difficile, voire impossible, la circulation des PMR, au mépris des normes d'accessibilité.

Certains aménagements de voiries ont bien été réalisés : feux tricolores avec avertisseurs sonores, réfection de quelques traversées ; mais ils restent ponctuels et sont loin de faire l'unanimité auprès des PMR !

Et que dire des secteurs pavés, totalement incirculables, et des refus d'installation de rampes d'accès sur le domaine public, sollicitée par certains commerçants ?

La commission d'accessibilité doit évoluer, et passer d'une simple chambre d'enregistrement à un véritable outil collaboratif de concertation avec les associations de PMR.

Moulins mérite mieux. Les Moulinois méritent mieux.

Une politique d'accessibilité doit enfin voir le jour !

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

NON AUX MESURES D'ÉCONOMIES POUR LES COLLECTIVITÉS

Quoiqu'en dise M. Périssol, le contexte politique national ne peut être absent des préoccupations des élus locaux face aux conséquences des décisions budgétaires gouvernementales.

Auteur d'une dissolution totalement irresponsable de l'Assemblée nationale, le président de la République désavoué, a décidé, toujours seul, de confier les rênes du gouvernement à un groupe très minoritaire. Comble de l'hypocrisie, voire du mensonge, la situation financière de la France se révèle beaucoup plus dégradée qu'annoncée par l'ancien premier ministre, M. Attal, et son inamovible ministre des finances depuis sept ans, M. Lemaire, issu des mêmes rangs politiques que M. Barnier.

Tous les élus locaux, qui jour après jour, essaient de gérer au mieux les deniers publics dans l'intérêt de leurs concitoyens, ont en même temps appris que la hausse catastrophique de la dette viendrait en grande des collectivités qui se seraient endettées outre mesure. Or leurs besoins financiers augmentent justement parce que l'État ne cesse de transférer des compétences sans les compenser budgétairement. Résultat, les mairies et les intercommunalités doivent faire face à des nouvelles charges auprès des populations en recrutant du personnel, tout en continuant d'assumer leurs responsabilités habituelles, si utiles pour assurer la cohésion sociale et atténuer les sentiments d'insécurité et d'abandon liés au désengagement de l'État dans les services publics, le logement ou la santé.

Notre groupe ne peut fermer les yeux sur les compromissions politiques qui ne feront qu'aggraver le sort des Moulinois, et surtout de ceux qui, directement touchés par les inégalitaires mesures d'économies, vont voir leurs conditions de vie se dégrader un peu plus.

Liste Moulins Ma Cité : Yannick Monnet ; Roland Fleury ; Éric Dagois

MAJORITÉ AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

NOTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FER DE LANCE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE DE MOULINS

L'agglomération de Moulins est un territoire qui attire régulièrement de nouvelles entreprises et des emplois.

Notamment à travers le LOGIPARCO3. En octobre, les travaux d'implantation de l'entreprise "Vente Unique", spécialisée dans la grande distribution d'équipements pour la maison, ont commencé.

Concrètement, cette installation accueillera à terme 250 emplois sur un espace de 50 000 m².

Au terme de ce mandat, plus de 800 emplois seront créés sur le LOGIPARCO3.

Au-delà, nous continuons à accompagner nos artisans qui se développent avec l'aide à l'immobilier d'entreprises, ainsi que nos commerçants grâce aux aides à l'installation ou aux travaux.

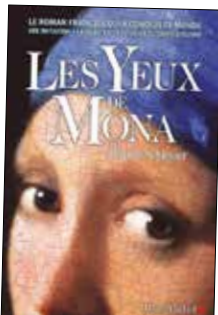
Ces projets et ces aides, portées par la Ville et l'agglomération, sont autant d'opportunités pour créer des emplois. Par conséquent, des familles, des couples, des travailleurs viendront s'installer à Moulins, ce qui entraînera des retombées positives pour les commerces et la réduction des logements vacants.



Du côté de la bibliothèque

Les yeux de Mona

Thomas Schlessler. - Albin Michel, 2024.



« On ne voit bien qu'avec le cœur. »

Antoine de Saint-Exupéry

Mona, dix ans, fait tranquillement ses devoirs tandis que sa mère cuisine quand brusquement tout devint sombre. Mona reste aveugle pendant une heure.

Sa mère prend rendez-vous auprès de leur médecin de famille, puis d'un ophtalmologue. L'AIT, l'accident ischémique transitoire, est inexplicable. La mère de Mona demande à son père d'emmener Mona consulter un pédopsychiatre de sa connaissance.

Mais, au lieu d'un pédopsychiatre - car « est-ce vraiment cela qui va l'empêcher de devenir aveugle ? » -, le grand-père de Mona l'emmène voir, main dans la main, une œuvre d'art différente chaque mercredi après-midi, selon un rituel immuable, d'abord en l'observant un long moment en silence, puis en échangeant leurs découvertes.

Un livre très original invitant à voyager dans l'art, du XVe siècle à nos jours, à travers des œuvres exposées au Louvre, à Orsay et à Beaubourg. La jaquette du livre offre la reproduction des 52 chefs-d'œuvre vus par Mona et son Dadé.

Carnet Rose

DU 13 SEPT. AU 9 OCTOBRE 2024

•• NAISSANCE ••

Rayan AHMED

Elliott SOULIÉ VIRLOGEUX

Lyno, William, Damien BERTHEREAU AMELINE

Elias, Manase CALDARAS

Loéline, Isabella, Patricia COUNROL

C I N E M A

Le mois de Novembre va avoir tout d'une grande période : c'est Noël avant l'heure !

Le 6 novembre, Alexandra Lamy incarne LOUISE VIOLET, institutrice en 1889 envoyé dans un village de campagne au moment où l'école devient obligatoire. Mission impopulaire auprès des enfants et des parents.

A mi-mois, toute l'attention sera portée sur GLADIATOR 2. Réalisé par Ridley Scott, il s'agira de la suite directe du légendaire GLADIATOR. Il faudra retourner dans l'arène du Colisée de Rome pour lutter contre la corruption de l'empire. La même semaine, faite quand même un peu de place pour le film d'animation qui a émerveillé Cannes : FLOW. Suivre l'histoire d'un chat évoluant dans un monde inondé et où l'humanité semble avoir disparu. Coloré et poétique.

La fin du mois sera le début de la vague hivernale : EN FANFARE avec Benjamin Lavernhe et Pierre Lottin, comédie dramatique où deux frères très différents vont se retrouver avec pour seul point commun : la musique ; et VAIANA 2, suite directe du premier où les petits et les grands vont pouvoir retrouver Vaiana et Maui pour une nouvelle grande aventure



Hôtel de Ville

Tél. 04 70 48 50 00

Service état civil et élections

Tél. 04 70 48 50 11

Mairie annexes :

Champins

Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux

Tél. 04 70 20 21 54

La Madeleine

Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général

Tél. 04 70 48 51 20

Police Municipale

Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors

Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports

Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques

Tél. 04 70 48 50 62

Direction Éducation Loisirs

Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative

Tél. 04 70 48 51 39

Structure Information Jeunesse

Tél. 04 70 48 50 42

Urgence Eau

Tél. 06 08 56 94 37

Espace Jeunes

Tél. 04 70 48 51 90

NUMÉROS UTILES

TRANQUILITÉ, SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ



RÉUNIONS PUBLIQUES

ENEZ ÉCHANGER SUR LA SÉCURITÉ DANS VOTRE QUARTIER

avec Pierre-André Périssol, Maire de Moulins,
les élus du Conseil Municipal et la Police Municipale de Moulins

- Actions mises en place
- Proposer vos idées
- Voter pour les priorités de demain

Chartreux

📍 Salle des Chartreux

Vendredi 15 novembre 2024
de 18h30 à 20h

Madeleine

📍 Espace Villars

Mercredi 27 novembre 2024
de 18h30 à 20h

Centre-Ville

📍 Salle des Fêtes – amphi

Vendredi 29 novembre 2024
de 18h30 à 20h

Quartier Sud

📍 Maison des Associations

Jedi 12 décembre 2024 de
18h30 à 20h



Police Municipale

12 place de l'Hôtel de Ville - 03000 MOULINS
04 70 48 50 50

